

# Le nom



## Le nom commun et le nom propre

Le **nom propre** désigne une personne (Alfred), une ville (Diekirch), une rivière (la Moselle), un pays (la Chine), les habitants d'un pays (les Chinois). Il commence toujours par une majuscule.

Le **nom commun** désigne tout ce qui n'est pas unique: le garçon, le village, le fleuve, la région, l'eau... Il s'écrit sans majuscule.

## Le nombre des noms

Les noms peuvent être au **singulier** ou au **pluriel**.

La plupart du temps, la marque du pluriel est un s: les enfants, les maisons...

Mais parfois, c'est un x: les veaux, les cailloux...

Certains pluriels ne ressemblent pas au singulier: les yeux.

Pour plus de détails, voir la [règle sur le pluriel des noms](#).

## Le genre des noms

Les noms peuvent être au **féminin** ou au **masculin**. Le bateau (masculin singulier), les chevaux (masculin pluriel), la chaise (féminin singulier), les feuilles (féminin pluriel).

Certains noms peuvent se mettre au féminin: un ami - une amie, un époux - une épouse, un lion - une lionne.

## Voici des exemples de mots fréquents.

PRINCIPE	EXEMPLES	EXCEPTIONS
ami / amie ..... / .....e nom / nom + e	ami(e), artisan(e) avocat(e), candidat(e) cousin(e), Français(e) idiot(e), René(e), sultan(e) etc.	cadet - cadette chat - chatte sot - sotté Jean - Jeanne paysan- paysanne
élève / élève ..... / ..... ø nom masc. = nom fém.	artiste, aveugle Belge, Claude secrétaire etc.	
CAS PARTICULIERS		
maître / maîtresse -e / -esse	âne comte hôte prince Suisse tigre traître etc.	ânesse comtesse hôtesse princesse Suissesse tigresse traîtresse
dernier / dernière -(i)er / -(i)ère	berger boucher boulangier fermier épiciier infirmier laitier poissonnier premier	bergère bouchère boulangère fermière épicière infirmière laitière poissonnière première

	r prisonnier sorcier etc.	r prisonnière sorcière	
baron / baronne -on / -onne	Breton espion lion patron	Bretonne espionne lionne patronne	Lapon - Lapon(n)e compagnon - compagne
chien / chienne -en / -enne	Adrien Alsacien doyen gardien lycéen musicien le mien	Adrienne Alsacienne doyenne gardienne lycéenne musicienne la mienne	
le beau / la belle -eau / -elle	chameau jumeau nouveau	chamelle jumelle nouvelle	
menteur / menteuse -(t)eur / -(t)euse	chanteur charmeur danseur flatteur joueur porteur vendeur voleur	chanteuse charmeuse danseuse flatteuse joueuse porteuse vendeuse voleuse	(mais aussi: cantatrice)
agriculteur / agricultrice -teur / -trice	apiculteur bienfaiteur chanteur débitteur directeur instituteur lecteur moniteur spectateur traducteur viticulteur acteur	apicultrice bienfaitrice cantatrice débitrice directrice institutrice lectrice monitrice spectatrice traductrice viticultrice actrice	ambassadeur / ambassadrice
époux / épouse -x / -se	curieux jaloux peureux religieux	curieuse jalouse peureuse religieuse	
veuf / veuve -f / -ve	captif juif naïf sportif veuf	captive juive naïve sportive veuve	loup - louve
Turc / Turque -c / -que	Franc Frédéric	Franque Frédérique	Grec / Grecque
<b>Noms qui ont un féminin irrégulier</b>			
<b>Masculin</b> le conain	<b>Féminin</b> la conine		

le dieu	la déesse	
le docteur	la doctoresse	
le duc	la duchesse	
l'empereur	l'impératrice	
le favori	la favorite	
le héros	l'héroïne	
le roi	la reine	
le serviteur	la servante	
le speaker	la speakerine	
le tsar	la tsarine	
le vengeur	la vengeresse	

### Noms de personnes

<b>Masculin</b>	<b>Féminin</b>	
l'arrière-grand-père	l'arrière-grand-mère	
l'arrière-petit-fils	l'arrière-petite-fille	
le beau-fils ou le gendre	la belle-fille ou la bru	
le fils	la fille	
le garçon	la soeur	
le frère	la grand-mère	
le grand-père	la femme	
le mari	Madame, Mademoiselle	
Monsieur	Mesdames,	
Messieurs	Mesdemoiselles	
le neveu	la nièce	
l'oncle	la tante	
papa	maman	
le parrain	la marraine	
le père	la mère	
le petit-fils	la petite-fille	

### Noms d'animaux

<b>Masculin</b>	<b>Féminin</b>	<b>Masculin</b>	<b>Féminin</b>
le bélier	la brebis	l'étalon	la jument
le bouc	la chèvre	le lièvre	la hase
le canard	la cane	le poulain	la pouliche
le cerf	la biche	le sanglier	la laie
le chevreuil	la chevrette	le taureau	la vache
le coq	la poule	le verrat (porc, cochon)	la truie
le dindon	la dinde		

La féminisation des noms de métiers se fait plus ou moins facilement selon les règles de la formation du féminin.

- Pour les noms se terminant par *-e*, le passage au féminin se traduit uniquement par le changement de déterminant (article...). *un peintre - une peintre un arbitre - une arbitre*
- La féminisation se fait également naturellement pour la plupart des noms se terminant par une voyelle (autre que *e*) ou par une consonne (excepté pour les formes se terminant par *-eur*). Les noms féminins sont alors obtenus selon les principes de la formation des noms féminins. *un magistrat - une magistrate un écrivain - une écrivaine*

Force est de constater un écart entre les formes préconisées et l'usage courant. Si des termes tels que *magistrate* ou *écrivaine* se répandent peu à peu dans l'usage, d'autres termes tels que *assureuse*, *pomprière*... ont plus de mal à s'imposer. Certains noms se prêtent mal à la féminisation : certains noms en *-eur*, ainsi que *médecin*, *chef*, etc. Bien que la forme soit, l'usage hésite à employer la forme féminine

préconisée et préfère dans ce cas marquer le féminin uniquement par le déterminant féminin. *une chef – une médecin – une professeur*

source: [grammaire.reverso.net](http://grammaire.reverso.net)

**La formation du féminin des noms de métiers, titres, grades et fonctions se fait de la façon suivante :**

### **1<sup>er</sup> cas - Le nom masculin se termine par une voyelle**

#### **1) Le nom masculin se termine par –e, –a, –o et –u**

**Le féminin est identique à la forme masculine** (= formes épécènes).

Ex. une *accordéoniste*, une *soprano*, une *boutefeu*, une *tuba*

Remarque : *poétesse*, *prophétesse*, *hôtesse*, *mairresse*, *maitresse*. Ces emplois consacrés par l'usage sont toujours admis à côté des formes épécènes : une *mairre* ou *mairresse*, une *maitre* ou *maitresse* (d'hôtel, de conférences), une *poète* ou *poétesse*.

#### **2) Le nom masculin se termine par –é et –i**

Le féminin est formé par l'**ajout d'un -e en fin de mot**.

Ex. une *attachée*, une *chargée* (d'études, de mission), une *apprentie*

### **2<sup>e</sup> cas - Le nom masculin se termine par une consonne**

#### **1) Cas général**

Le féminin se construit normalement par l'**ajout d'un -e en fin de mot**.

Ex. une *artisane*, une *commise*, une *lieutenant*, une *magistrate*

Avec les éventuelles modifications orthographiques liées à la formation habituelle du féminin :

- Le doublement de la dernière consonne (une *contractuelle*, une *chirurgienne*, une *doyenne*, une *mécanicienne*, une *maçonne*)

- La modification de la dernière consonne (une *créative*, une *syndique*)

- L'ajout d'un accent grave sur la dernière voyelle (une *conseillère*, une *huissière*, une *officière*, une *ouvrière*, une *préfète*)

Remarque : L'adjonction du -e est facultative pour une *junior(e)*, une *major(e)*, une *sénior(e)*, une *camelot(e)*, une *matelot(e)*.

#### **2) Le nom masculin se termine par -eur**

**Cas 1 – Le nom est dérivé d'un verbe (*démarcher/démarcheur*) ou d'un nom (*avion/avionneur*)**

**Le féminin se termine par -euse**

Ex. une *carreleuse*, une *chercheuse*, une *contrôleuse*, une *avionneuse*, une *camionneuse*, une *pisteuse*, une *basketteuse*, une *footballeuse*

Remarque : les formes anciennes en -esse de défendeur, demandeur et vendeur : *défenderesse*, *demanderesse*, *venderesse*, sont conservées dans la langue juridique.

**Cas 2 – Le nom masculin n'est pas en rapport direct avec un verbe ou avec un nom**

**Le féminin est identique à la forme masculine**

Ex. une *ingénieur*, une *procureur*, une *professeur*

Remarque : au Québec et en Suisse, on rajoute un -e final (une *assesseure*, une *censeure*, une *commandeure*, une *entrepreneure*, une *gouverneure*, une *ingénieure*, une *professeure*, une *provisseure*).

Exceptions : une *ambassadrice*, une *prieure*, une *supérieure*.

#### **3) Le nom masculin se termine par -teur**

**Cas 1 – Le nom répond à au moins un de ces trois critères :**

- il ne dérive pas d'un verbe (agriculteur, aviateur, instituteur, recteur)

- il dérive d'un verbe ne comportant pas de -t dans sa terminaison (calculer/calculateur, conduire/

conducteur, former/formateur)

- sa famille des dérivés comprend un autre nom en -tion, -ture, -taire ou -torat (éditeur/édition, lecteur/lecture, tuteur/tutorat)

### **Le féminin se termine par -trice**

Ex. une *administratrice*, une *aviatrice*, une *directrice*, une *tutrice*, une *rédatrice*, une *rectrice*, *reporter(eur)/reportrice*, *supporter(eur)/supportrice*

**Cas 2 – Dans tous les autres cas** (si le nom dérive d'un verbe comportant un -t- dans sa terminaison (*acheter/acheteur*) ou sa famille des dérivés comprend un autre nom en -tion, -ture, -taire ou -torat)

### **Le féminin se termine par -teuse**

Ex. une *acheteuse*, une *rapporteuse*, une *toiletteuse*.

Exceptions :

- pour auteur et pasteur, on a le choix d'ajouter ou non un -e en fin de mot : une *auteur(e)*, une *pasteur(e)*

- pour docteur, on a le choix entre une *doctoresse* et une *docteur(e)*

- pour sculpteur on a le choix entre une *sculptrice* et une *sculpteur(e)*.

### **3<sup>e</sup> cas - Les noms d'origine étrangère**

La forme féminine est **identique au masculin**.

Ex. une *clown*, une *gourou*, une *imprésario*, une *jockey*, une *judoka*

Exceptions : une *pizzaïola*, une *torera*.

### **4<sup>e</sup> cas - Les abréviations et sigles**

Les formes abrégées et les sigles sont **épiciens** : une *extra*, une *O.S.*, une *P.D.G.*

### **5<sup>e</sup> cas - Les noms de métier composés : accords au féminin**

Les substantifs sont féminisés selon les règles énoncées ci-dessus, **les adjectifs et les participes s'accordent au féminin**

Ex. une *ajusteuse-outilleuse*, une *chef adjointe*, une *contrôleuse-vérificatrice*, une *déleguée territoriale*, une *directrice financière*

### **6<sup>e</sup> cas - Celui du bon sens...**

Lorsque le nom désigne de manière explicite la personne de sexe masculin, il est remplacé par son équivalent féminin : un *confrère/une*

*consoeur*, un *garçon (boucher, d'étage...)/une fille (bouchère, d'étage...)*, un *homme (d'entretien, -grenouille)/une femme (d'entretien, -grenouille...)*.

Sans oublier l'usage consacré : l'équivalent féminin de garçon de café est *serveuse*. De même pour les mots empruntés aux langues étrangères : l'équivalent féminin de barman est *barmaid*, celui de rugbyman est *joueuse de rugby ou rugbywoman*, celui de steward est *hôtesse*.

Enfin, au-delà de ces **règles grammaticales** à respecter en vertu de **l'égalité des sexes**, certains noms ne se féminisent pas ou résistent à la féminisation : une *écrivain*, une *chef*, une *conseil* (juridique), une *mannequin*, une *marin*, une *médecin*, une *clerc*, une *témoin*.